

**Délégation de service public à caractère concessif relative aux parcs de
stationnement et au stationnement payant en surface de la Ville de Dieppe
Approbation du choix du Déléataire et
du contrat de délégation de service public
Autorisation de signer le contrat de délégation de service public**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 39*

LE 28 NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 21 novembre 2013 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice (de la question n° 4 à la question n° 39), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 4 à la question n° 6), M. LEFEBVRE François (de la question n° 4 à la question n° 39), Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 1 à la question n° 7), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire (de la question n° 3 à la question n° 39), M. BREBION Bernard (de la question n° 3 à la question n° 39), M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 4 à la question n° 39), M. BOUDIER Jacques (de la question n° 6 à la question n° 39), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (de la question n° 1 à la question n° 14), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 6 à la question n° 39), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (de la question n° 1 à la question n° 3), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 3 et de la question n° 7 à la question n° 39), M. LEFEBVRE François (de la question n° 1 à la question n° 3), Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 8 à la question n° 39), Mme MELE Claire (de la question n° 1 à la question n° 2), M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 2), Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 1 à la question n° 3), M. BOUDIER Jacques (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme EMO Céline (de la question n° 15 à la question n° 39), Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 5), M. CHAUVIERE Jean-Claude.

Pouvoirs ont été donnés par : M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric, Mme LEGRAND Vérane à M. BREBION Bernard (à la question n° 3 et de la question n° 7 à la question n° 39), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (de la question n° 8 à la question n° 39), Mme EMO Céline à Mme DUPONT Danièle (de la question n° 15 à la question n° 39), Mme SANOKO Barkissa à Mme COTTARD Françoise (de la question n° 1 à la question n° 5), M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. LAPENA Christian.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

Rapporteur : M. Sébastien JUMEL, Maire

Sont annexés à la présente délibération, les documents qui ont été transmis aux membres du Conseil Municipal le 12 novembre 2013 :

- le rapport du Maire relatif à la présentation des négociations et des propositions, aux motifs de choix du délégataire et à l'économie générale du contrat,
- le projet de contrat de délégation de service public accompagné des annexes suivantes :

- annexe 1 - pièces relatives à la conception et à la réalisation
- parking de l'Hôtel de Ville de Dieppe : plan d'installation de chantier, offre de stationnement en surface et niveau - 1, périmètre de la DSP / périmètre d'intervention du délégataire / périmètre d'entretien,
- parking de la Marne - plan de masse
- parking du front de mer - plan de surface,
- parking plage - plans masse, niveaux - 1 et - 2
- tableau de prévisions de renouvellement des équipements et du second oeuvre,
- compte d'exploitation prévisionnel sur la durée de la délégation
- plan de renouvellement,
- tarifs TTC,
- plan du stationnement,
- projets règlements intérieurs : parc Hôtel de Ville, Parc Espace de la Barre, Parc Saint Jacques, Parc de la Plage, aires de camping-cars
- annexe 6 - programme d'exploitation,
- tableaux de périodicité des tâches de nettoyage et de maintenance

- les procès-verbaux de la commission de délégation de service public en date des 26 avril, 17 et 31 mai 2013 ainsi que les rapports d'analyse des candidatures et des offres,

- une note explicative de synthèse,

Vu les articles L 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 7 février 2013 par laquelle le Conseil Municipal s'est prononcé sur le lancement d'une procédure de délégation de service public à caractère concessif pour l'exploitation du service du stationnement payant et la réalisation de nouveaux équipements ainsi que sur les orientations principales et les caractéristiques de la délégation,

Vu le procès-verbal de la commission de délégation de service public portant sur les candidatures,

Vu le procès-verbal de la commission de délégation de service public portant sur les offres initiales,

Vu le rapport du Maire établi conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, présentant les motifs du choix du candidat Vinci Park France et l'économie générale du projet de contrat d'une durée de 25 ans, adressé aux membres du conseil municipal le 12 novembre 2013,

vu le projet de contrat de délégation de service public et ses annexes,

Vu la note explicative de synthèse

Considérant la présentation intervenue en commissions municipales n°1 et n° 3 le lundi 18 décembre 2013,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le choix de la Société Vinci Park France en qualité de délégataire pour la délégation de service public relative aux parcs de stationnement et au stationnement en surface de la Ville de Dieppe et, de ne pas retenir l'option du parking Jean Renoir,

- d'approuver le contrat de délégation de service public ainsi que l'ensemble des annexes tel que résultant du processus de négociation, notamment les tarifs 2014 ainsi que les règlements intérieurs relatifs au fonctionnement des équipements,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation de service public et ses annexes.

☞ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions ci-dessus, par :**

- **32 voix « pour » : Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe Dieppe-A-Venir, Groupe des Elus Indépendants de Gauche, M. Patrick HOORNAERT – Conseiller centriste, M. CHAUVIERE Jean-Claude - Conseiller indépendant**
- **7 voix «contre» : Le Groupe Dieppe Ensemble, Mme Danièle THETIOT – Conseillère indépendante, M. Jacques BOUDIER - Conseiller indépendant «Verts».**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

**Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--